

- 20 -

14.- PAIZUD DE SOULAC.

(Plan 17/VII - Photos 67 à 68)

La position du PAIZUD de SOULAC est la position extrême-est de la ligne de défense terrestre de la pointe de GRAVE en même temps qu'elle garde la plage sur la rive droite.

Une première casemate pour canon de moyen calibre, ouverte au nord, tient la plage sous son feu. Une deuxième, ouverte au sud, tient sous son feu le terrain au sud du fossé anti-char.

Quelques mitrailleuses, canons de char, lance-grenades en tobruk, assurent la défense rapprochée de cette position.

Un peu au nord du canal, subsistent les restes d'une position de batterie comprenant quatre plateformes en terre battue pour canons, à proximité de quelques abris bâtimés pour personnel, la défense rapprochée de cette position, délimitée de barbelés, étant assurée par quelques mitrailleuses en tobruk ou derrière de simples abris en terre.

Soulac (p. 20), rapport Pinczon du Sel, vers 1946-1947, Service Historique de la Marine, Vincennes

Référence du document reproduit :

• **Rapport Pinczon du Sel**

"Rapport Pinczon du Sel", vers 1946-1947, Service Historique de la Marine,

Vincennes. Plans.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes

IVR53_20053300008NUCA

Auteur de l'illustration : Giulio Padovani
(c) Inventaire général, ADAGP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation